

DU SILENCE RADIO AU DÉSASTRE ANNONCÉ !

Il y a une semaine, ce n'était qu'une rumeur. Pour en avoir le cœur net, la représentante de la section syndicale (RSS) CGT chez Prodigious a écrit au Comité social et économique (CSE) pour demander l'ordre du jour de la prochaine réunion. Silence complet des élu-es.

Le jour même, des journalistes la contactent : « Vous êtes au courant pour le PSE à Prodigious ? » Elle découvre alors, par des canaux extérieurs, qu'une réunion d'information/consultation sur un Plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) est prévue le 6 mai. Entre deux ponts de mai. Discretion maximum, transparence minimum.

Au moins 40 licenciements. Le service Print et la Retouche seraient particulièrement visés, principalement composé de salarié-es seniors, avec de nombreuses années d'ancienneté. Ces services, abandonnés depuis trop d'années, sans formation, sans investissement, sans perspectives sont aujourd'hui sur le point d'être sacrifiés. Des salarié-es qui ont fait grandir Publicis, qu'on chercherait à jeter froidement, comme de simples lignes comptables, sans bruit ni scrupule.

Un CSE passif. Depuis des années, la situation économique de l'entreprise se détériore. Les pertes s'accumulent, les alertes se multiplient... et que fait le CSE, contrôlé par la CFDT ? Rien ! Pas un mot, pas d'alerte économique, pas d'analyse, pas de défense.

Pourtant, la mission du CSE est claire : défendre les intérêts des salarié-es, analyser les comptes, activer le droit d'alerte économique si besoin, rester vigilant. Aujourd'hui, tout se passe comme si le CSE était une chambre d'enregistrement, un témoin passif des décisions de la direction.

Écouter ce que dit la direction, au lieu de défendre les salarié-es. Les procès-verbaux en témoignent : une succession de questions suivies des réponses de la direction, sans contestation, sans alerte, sans action.

Résultat : un PSE s'abat aujourd'hui sur les salarié-es, sans la moindre anticipation.

Le silence comme stratégie ? Aucun tract, aucun compte rendu syndical, aucune information relayée aux salarié-es ou juste à ses ami-es. Alors que le rôle des représentants-es du personnel est d'informer, d'organiser la défense collective, de porter des revendications, la CFDT reste muette, absente, et complice par passivité.

Info'Com-CGT tire la sonnette d'alarme. Depuis des années, la représentante de section syndicale CGT (RSS) alerte, demande des informations au CSE, a interpellé sur les risques économiques, a réclamé un vrai usage des prérogatives du CSE. Aujourd'hui, les faits parlent d'eux-mêmes. Ce PSE n'est pas une fatalité : c'est une décision patronale, rendue possible par l'inaction complice du CSE et de la CFDT.

Disons tout haut ce que d'autres préfèrent taire !

